

Nucléaire : on ne change pas une politique qui échoue...

Category: Écologie

écrit par jmfouquer | 14 avril 2015

À un jour d'intervalle, deux informations, manifestement contradictoires, arrivaient sur le devant de l'actualité. Dans un premier temps, le 7 avril 2015, l'ASN (autorité de sûreté nucléaire) déclarait que le chantier du réacteur EPR de Flamanville (Manche) avait à faire face à une nouvelle difficulté mettant en cause la sûreté même du cœur de la centrale. Le lendemain, le 8 avril, Mediapart faisait part des conclusions du rapport commandé par l'ADEME sur une France capable en 2050 de produire 100 % d'électricité renouvelable sans que cela coûte beaucoup plus cher que de maintenir le nucléaire. Ce document devait déranger puisque sa publication était dans un temps repoussée.

La construction du réacteur de type EPR de Flamanville est régulièrement émaillée de dysfonctionnements, de retards, de malfaçons, etc. Ce 7 avril donc, l'ASN nous informait qu'AREVA avait détecté une « anomalie de la composition de l'acier dans certaines zones du couvercle et du fond de la cuve » du réacteur. Ce défaut peut entraîner une moindre résistance de l'acier lors de chocs thermiques importants. La ministre Ségolène Royal a immédiatement demandé à AREVA de faire le nécessaire en réaffirmant sa confiance à l'Autorité de sûreté nucléaire. Greenpeace nous apprend que l'affaire est plus grave que ce qu'il en est dit : « Si les tests en cours confirment l'anomalie, les EPR sont condamnés à ne pas démarrer ». En effet, ce problème de cuve serait susceptible de se retrouver sur les trois autres réacteurs EPR en construction à l'étranger. Enfin que dire des autres fragilités qui pourraient encore survenir en raison des conditions de travail pour le moins curieuses sur le chantier, avec, si l'on en croit le réseau Sortir du Nucléaire « le

recours à la sous-traitance en cascade et aux centaines de travailleurs étrangers sous-payés et non déclarés ? »

Pas plus que les précédents, ce dernier incident – un de plus dans ce chantier – ne semble de nature à empêcher les travaux de se poursuivre. Actuellement, nous en sommes à cinq années de retard (avec une mise en service envisagée en 2017 au mieux). Quant aux coûts des travaux, ils sont passés de 3,3 milliards d'euros à 8,5 milliards. Comme mode de défense, EDF et AREVA font le dos rond, plient sous la tempête et assurent qu'ils feront tout pour ne plus être « taclés » par l'ASN. Dans sa lettre de mission, l'État, actionnaire à 84,5 %, a demandé en janvier au PDG d'EDF d'« améliorer la gestion du chantier » et de « le livrer en optimisant les coûts et les délais ». Rappelons que cette énième déconvenue intervient à un moment où globalement le secteur nucléaire est en grande difficulté. AREVA a annoncé, le 4 mars dernier, une perte de 4,8 milliards d'euros en 2014. Du coup, le gouvernement, les dirigeants d'AREVA et d'EDF travaillent à une refonte de la filière nucléaire française !

Si du côté de notre « fleuron industriel » qu'est le nucléaire français, les échecs succèdent aux dysfonctionnements, tout va-t-il aussi mal pour autant ? On peut en douter avec ce rapport commandé par l'ADEME sur le potentiel des énergies renouvelables en France, que ce gouvernement, dans un premier temps, n'a pas publié (certainement à l'écoute des lobbies nucléaires). C'est le 8 avril que Médiapart en fait état, l'ADEME devant le rendre public à l'occasion du colloque qu'elle organise les 14 et 15 avril prochains. Au jour où je rédige ces lignes, le rapport peut être téléchargé sur le site de l'ADEME.

Venons-en à son contenu. Intitulé « Vers un mix électrique 100 % renouvelable en 2050 » et qualifié de « rapport final », cette étude de 119 pages a été financée par l'ADEME et conduite « dans le cadre de réflexions sur les conditions et les impacts précis qu'aurait la mise en place d'un approvisionnement électrique à haut taux de pénétration des énergies renouvelables (entre 80 % et 100 % en énergie) à

l'horizon 2050. » Une étude préalable de 14 mois a associé la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, dont les conditions d'exécution sont précisées dans l'avant-propos : « Dans un objectif de robustesse et de solidité scientifique, les hypothèses, méthodologies et résultats ont été confrontés à un comité scientifique constitué d'experts nationaux et internationaux du domaine de l'énergie, à la fois industriels et académiques (RTE, AIE, IDDRI, Météo France, SRU, Total). Les membres de ce comité scientifique sont vivement remerciés pour leur participation active et leurs suggestions avisées ». Ce rapport construit des hypothèses de production d'électricité dans une proportion d'énergies renouvelables allant de 40 % à 80 %, 95 % et même 100 %. Différentes sous-hypothèses sont étudiées en particulier en fonction du mode de production : éolien (terrestre, en mer et sous-marin), photovoltaïque (au sol et sur les toits), hydroélectrique et thermique renouvelable (incinération d'ordures ménagères, cogénération au bois, méthanisation et géothermie). Ces hypothèses prennent aussi en compte les conditions climatiques des régions, l'acceptabilité sociale des modes de production (en particulier pour l'éolien), les capacités foncières pour les installer, etc. Enfin sont intégrées les problématiques liées à la variation horaire de la consommation et de la production, du stockage, des échanges régionaux et internationaux, etc.

Au final, le montant des investissements à mettre en œuvre est calculé. Pour chaque hypothèse sont prises en compte les dépenses liées à la production, au stockage, au transport, à la distribution et à la répartition. De ce travail très complet, il ressort que le coût de l'électricité en 2050 serait de 117 €/MWh avec 40 % seulement de renouvelables (l'hypothèse du gouvernement avec 50 % de nucléaire). Ce prix serait légèrement inférieur avec 80 % de renouvelables (113 €/MWh) et presque le même avec 95 % (116 €/MWh). Par contre, il ne serait que de 119 €/MWh dans un système 100 % de renouvelables. Un montant à mettre en regard du coût actuel de l'électricité, à 91 €/MWh valeur 2015.

Au final, on comprend pourquoi le lobby du nucléaire a, au moins, essayé de ne pas faire publier ce rapport.

Une question se pose, alors que nos parlementaires travaillent encore sur le texte de la loi sur la transition énergétique : Quand va-t-on décider, une fois pour toutes, de sortir du cercle peu vertueux et dangereux du nucléaire et de mettre en œuvre une vraie politique de transition énergétique ?

René Durand